

Atelier sur le Commerce des Services, les Négociations et la Facilitation des Échanges dans la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC)

**Douala, Cameroun
Du 10 au 13 Avril 2006**

AIDE-MEMOIRE ET PROGRAMME

I. Introduction

Le commerce des services est une source importante de revenus pour les pays ouverts à l'économie mondiale. Le secteur des services est constitué de plusieurs sous-secteurs (services financiers, transports, télécommunications, construction, santé, éducation, culture, énergie, etc.). Pour que le commerce des services soit efficient et contribue pleinement aux objectifs de développement d'un pays, il faut qu'il soit bien réglementé et supervisé.

La mauvaise performance économique dans le secteur des services en Afrique peut s'expliquer, soit par une volonté politique des gouvernements à contrôler ce secteur, soit par un manque d'expertise capable de mettre en œuvre les politiques réglementaires prises par les décideurs politiques.

Durant la conférence ministérielle tenue à Hong Kong du 8 au 13 Décembre 2005, il a été recommandé au pays membres de l'OMC d'améliorer leurs offres de libéralisation du commerce des services. Cependant une flexibilité sera accordée aux pays en développement telle que prévu à l'article XIX de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). La conférence ministérielle de Hong Kong a aussi décidé de mener à bien le travail de Doha dans son intégralité et de conclure en 2006 les accords lancés à Doha. Pour cela, les négociations sur le commerce des services seront encouragées pour promouvoir le développement et la croissance économiques dans les pays les moins avancés qui ont entrepris des réformes.

Les échéances en matière de commerce des services décidées à Hong Kong sont les suivantes:

- Toutes les offres initiales qui n'ont pas encore été présentées doivent l'être dès que possible (Annexe C, paragraphe 11a)
- Présentation des demandes plurilatérales par les groupes de membres pour le 26 février 2006 ou dès que possible après cette date (Annexe C, paragraphe 11b)
- Les Membres doivent s'efforcer de satisfaire aux prescriptions énoncées au paragraphe 9a (élaborer des mécanismes appropriés pour accorder une priorité spéciale y compris aux secteurs et modes de fourniture qui présente un intérêt pour les PMA) avant le 31 juillet 2006 (Annexe C, paragraphe 11 e)

- Présentation d'une deuxième série d'offres révisées pour le 31 juillet 2006 (Annexe C, paragraphe 11c)
- Des projets de listes finales d'engagements seront présentés pour le 31 octobre 2006 (Annexe C, paragraphe 11d)

L'atelier de Douala fournira aux chercheurs et décideurs un cadre pour, d'une part, évaluer l'état de préparation pour répondre à ces attentes et l'état d'avancement des réformes dans les pays de la CEMAC et, d'autre part, déterminer les obstacles aux négociations et à la facilitation des échanges dans la sous région

Les questions suivantes guideront les discussions lors de l'atelier :

- Comment aider les pays de la sous région dans les négociations et la facilitation des échanges dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services?
- Quels sont les réformes entreprises par les pays de la sous région dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, du transport et des services financiers? Quels sont les effets de ces réformes dans les économies des pays concernés?

S'agissant de la facilitation des échanges il convient de noter que celle-ci englobe un ensemble de domaines couvrant à la fois les dispositions réglementaires, les infrastructures ainsi que le cadre institutionnel. Le contexte des négociations de l'OMC¹ sur le volet facilitation des échanges et les accords de libre échange en cours de négociation, exige une mise à niveau rapide et efficace des différentes sous-régions économiques africaines pour tirer profit de l'évolution du commerce mondial.

Cette évolution est caractérisée par une utilisation de plus en plus intensive des technologies de l'information pour des gains de compétitivité mais aussi pour une fiabilité accrue des transactions et un niveau de prévisibilité qui puissent garantir la transparence et la sécurité.

Au regard des nombreux outils de facilitation électronique du commerce qui existent à travers le monde, la question centrale réside dans l'interopérabilité de ces systèmes pour une continuité transfrontalière de la facilitation électronique des échanges. Des institutions comme l'OMD² et le UN/CEFACT³ se sont efforcées à édicter des normes de structures de données et des standards d'échanges.

C'est dans ce contexte que l'Afrique doit relever le défi de la facilitation électronique des échanges en essayant de tirer profit au maximum des solutions déjà existantes

¹ Organisation Mondiale du Commerce

² Organisation Mondiale des Douanes

³ United Nations Center for Ebusiness

sur le continent qui offrent l'avantage de cadrer avec les réalités socio-économiques locales.

La déclaration de Hong Kong donne aussi des échéances dans ce domaine. Les Membres doivent garder à l'esprit la date limite globale fixée pour achever les négociations et la nécessité qui en découle de passer à une phase rédactionnelle ciblée assez tôt après la sixième conférence ministérielle pour permettre la conclusion en temps voulu de négociations fondées sur des textes concernant tous les aspects du mandat. (Annexe E, paragraphe 4).

L'atelier du 10 au 13 Avril à Douala a pour objectif de faire des propositions de texte d'un accord sur la facilitation des échanges (FE) sur la base des propositions existantes (déclaration de Hong Kong, propositions des pays sur la FE) dans les pays de la CEMAC. La réunion visera à introduire et valider ce programme de travail. Les objectifs sont :

- Examiner les conditions de sa mise en œuvre, notamment la préparation de propositions de position de négociations.
- Préciser le concept de FE et le rôle des divers partenaires (responsables de politique commerciale, autorités douanières, secteur privé)
- Discuter des expériences nationales et sous régionales e.g. GAINDE, GUCE, coordonnateur du BGFT, Coordonnateurs du groupe de travail sur la FE au MINTP
- Faire l'état des lieux sur les capacités existantes en matière de FE, les questions pertinentes, les modalités de participation des différents intervenants aux processus de discussion, l'évaluation du rôle du secteur privé, l'état et les niveaux de compétence régionales, les principales difficultés relevées en matière de FE

III. Les invités

L'atelier réunira diverses personnalités de l'Afrique Centrale et comprendra des décideurs, des chercheurs provenant du milieu universitaire, des représentants du secteur privé et des communautés économiques régionales ainsi que des experts internationaux.

IV. Organisation

L'atelier est organisé par JEICP.

V. Lieu

Hotel Akwa Palace
920 Bd de la Liberté Douala, Cameroun
B.P. 4007
Tel. : (237) 3422601/3420540
Fax : (237) 3427416

Programme

Premier Jour:

Section 1

9 :00-12 :00

- Synthèse de l'économie et du commerce des services : caractéristiques essentielles

Pause café

10 :30-10 :45

- Synthèse de l'économie des services (suite) : La libéralisation du commerce des services et la réforme réglementaire

Présentateur : Dr. Pierre Sauvé

Déjeuner

12 :00-13 :00

Section 2

13 :00-16 :15

- L'architecture des règles de l'AGCS

Pause café

14 :30-14 :45

- Listes d'engagements et mode opératoire des règles de l'AGCS

Présentateur : Dr. Pierre Sauvé

Section 3

16 :15-17 :00

- Les Services dans les APE

Présentateur : M. André Monkam

Deuxième jour:

Ouverture officielle de l'atelier (8 :00-9 :00)

Session 1

9 :00 -10 :30

- Etat des lieux des discussions dans le cycle de Doha et les perspectives de fin de cycle

Présentateurs : Dr. Pierre Sauvé et M. Aristide Ebang Essono

Pause café

10 :30 -10 :45

Session 2

10 :45 -12 :45

- Les télécommunications
 - Règles dans les télécoms - AGCS, Annexe télécoms,
 - Accord de 1997 sur la téléphonie de base et le cas Mexique-USA
 - Les expériences, leçons et défis de l'ouverture des télécoms au Maghreb:
 - Quels enseignements pertinents ?
 - Liens entre AGCS et réforme interne,
 - Impact des réformes sur la performance des industries et des régulateurs et du rôle de l'AGCS

Présentateurs : Dr. Pierre Sauv  et Dr. Mihoub Mezouaghi

D jeuner

12 :45 -14 :00

Session 3

14 :00 -17 :00

- La réforme des télécommunications en Afrique
 - L'état des engagements en Afrique

Présentateur : Dr. Mihoub Mezouaghi

 - Expériences, options et opportunités pour la région CEMAC

Présentateurs :

 - *M. Obame Ella Maximin*
 - *M. Arsène Amona*

Troisième jour :**Session 1**

9 :00 -10 :00

- Les services financiers
 - L'état des engagements en Afrique

Présentateurs : Dr. Bruno Powo Fosso

 - Contexte des négociations et requête plurilatérale

Présentateurs : Dr. Pierre Sauv 

Pause café

10 :00 -10 :15

Session 2

10 :15 -11 :15

- Les services énergétiques
 - L'état des engagements en Afrique
 - Expérience, options et opportunités pour la région CEMAC

Présentateur : M. Nicaise Kouakam

Session 3

11 :15 -12 :15

- Les services du transport
 - L'état des engagements en Afrique
 - Expérience, options et opportunités pour la région CEMAC

Présentateur : Dr. Ongolo Zogo Valérie

Déjeuner

12 :15-13 :15

Session 4

13 :15-17 :00

La gestion des négociations sur les services: rôle du ministère du commerce, des ministères sectoriels, des agences de régulation, du secteur privé, du groupement des consommateurs.

Panel: GICAM/CCIMA, Rep Congo, Rep. Gabon, secteur privé

Quatrième jour :**Session 1**

9 :00-10 :30

Les négociations sur la facilitation des échanges: état des lieux, revues des propositions à l'OMC et leur applicabilité en Afrique Centrale

Présentateur : Dr. Ongolo Zogo Valérie

Pause café

10 :30-10 :45

Session 2

10 :4-13 :00

Négociations OMC et état de préparation, propositions pour une participation effective ; rôles / opportunités pour les guichets uniques a partir des expériences Sénégalaises et camerounaises

Présentateurs :

- *M. Ibrahima Diagne, GAINDE 2000*
- *M. Isidore BIYIHA, General Manager, Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur, Douala*

Déjeuner

13 :00-14 :00

Session 4

14 :00 :16 :00

Interface entre commerce des services et facilitation des échanges: requête plurilatérale des amis de la logistique

Présentateur : Dr. Pierre Sauvé

Session 5

16 :00 – 17 :00

Conclusions et clôture